



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE REGULIERE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA
M.R.C., AU 630 RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI 3
SEPTEMBRE 1987, A 20H00.

Etaient présents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Pierre Beauregard, conseiller suppléant
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Marcel Dulude, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Jean Tanguay, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Paul Uttaro, conseiller suppléant
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et
directeur général

Etaient absents:

Monsieur Marcel Lacoste, conseiller (remplacé par
monsieur Pierre Beauregard)
Monsieur Yves Ménard, conseiller (remplacé par
monsieur Paul Uttaro)

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt des procès-verbaux de la séance régulière, du
6 août 1987 et de la séance spéciale du 12 août
1987
3. Sécurité incendie: rencontre d'information
4. Rencontre avec des représentants du ministère de
l'Environnement
5. Modifications au Schéma d'Aménagement: projet de
règlement
6. Règlement #8-6 modifiant le règlement de contrôle
intérimaire
7. Règlements d'emprunts
8. Demande d'appui: La Grange de St-Charles
9. Bordereau des comptes à payer
10. Correspondance
11. Affaires publiques
12. Varia
13. Levée de l'assemblée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

87-1067

ITEM 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-trésorier, en y ajoutant les items suivants:

- 12.1 Cours d'eau Branche 10 et Branche 18: demande d'intervention
- 12.2 Nomination des délégués officiels aux fins d'élection à l'U.M.R.C.Q.
- 12.3 Programme P.A.R.C.Q.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 2. DEPOT DES PROCES-VERBAUX DE LA SEANCE REGULIERE, DU 6 AOÛT 1987 ET DE LA SEANCE SPECIALE DU 12 AOÛT 1987

Les membres du Conseil prennent connaissance des procès-verbaux de la séance régulière du 6 août 1987 et de la séance spéciale du 12 août 1987. Lesdits procès-verbaux ne peuvent être adoptés puisqu'ils ont été distribués au début de l'assemblée.

ITEM 3. SECURITE INCENDIE: RENCONTRE D'INFORMATION

Dans le cadre d'une tournée d'information des M.R.C., organisée conjointement par le ministère des Affaires Municipales et l'U.M.R.C.Q., messieurs Raymond Lemieux, de la Régional Yamaska, et Marcel Beauchesne, conseiller en promotion des incendies au M.A.M., présentent les cinq principales mesures préconisées par le M.A.M. pour prévenir les incendies.

Suite à des échanges avec les membres du Conseil et suite aux mots de remerciement du préfet, à l'égard des présentateurs, la résolution suivante est adoptée:

87-1068

ATTENDU QUE les incendies occasionnent à chaque année, sur notre territoire, des pertes matériels importantes et surtout des pertes de vies;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter toutes les mesures préventives possibles afin de réduire les risques d'incendies;

ATTENDU QUE la semaine de prévention des incendies se tiendra bientôt sur l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE toutes les municipalités du territoire désirent y participer activement

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur René Gendron



No de résolution
ou annotation

87-1068
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QUE le conseil de la M.R.C. de La Vallée du Richelieu adopte une motion d'appui concernant les cinq principales mesures, préconisées par le ministère des Affaires Municipales, pour réduire les pertes en vies humaines et en biens matériels sur le territoire québécois à savoir:

- . assurer la formation des membres des services d'incendie;
- . adopter un règlement municipal régissant la présence d'avertisseurs de fumée dans les résidences;
- . favoriser la communication rapide avec le service d'incendie;
- . promouvoir l'installation d'extincteurs automatiques à eau dans les bâtiments d'importance;
- . réaliser des plans de prévention.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 4. RENCONTRE AVEC DES REPRESENTANTS DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Mario Fontaine du ministère de l'Environnement demande au Conseil de reporter cet item, puisqu'il désire rencontrer les membres du Conseil dans un cadre moins formel que celui d'une séance du Conseil.

ITEM 5. MODIFICATIONS AU SCHEMA D'AMENAGEMENT: PROJET DE REGLEMENT

Messieurs le préfet, le préfet-suppléant et le secrétaire-trésorier font rapport au Conseil de la réunion qui s'est tenue entre eux et monsieur André Beauchamp, attaché politique du Ministre de l'Agriculture.

Les membres du Conseil dressent le bilan des échanges qui ont eu lieu avec les représentants du gouvernement face à l'avis du Ministre. Les membres du Conseil conviennent de modifier le Schéma pour les points suivants:

- . permettre la coupe sanitaire partout;
- . modifier la bande de protection en milieu riverain;
- . permettre le remblai en zone inondable pour des mesures d'immunisation.

Puisque le Schéma doit être modifié par règlement, l'avis de motion suivant est déposé:

87-1079

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR MICHEL CHAPDELAIN, CONSEILLER, QU'A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL SERA PROPOSE POUR ADOPTION UN REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT #14 SCHEMA D'AMENAGEMENT.

Donné ce jour par monsieur le conseiller Michel Chapdelaine



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

87-1069

Reçu le 21-09-87
au M.A.M.

en vigueur le
21/12/87

ITEM 6. REGLEMENT #8-6 MODIFIANT LE REGLEMENT DE
CONTROLE INTERIMAIRE

ATTENDU QUE le règlement #8, "Règlement de contrôle
intérimaire", est en vigueur depuis le 22
juin 1983;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter un amendement audit
règlement en ce qui concerne l'identification
du site de l'aéroport de Saint-Mathieu-de-
Beloeil;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'aménagement recom-
mande au Conseil de modifier le règlement de
contrôle intérimaire à cet effet;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le conseil-
ler Michel Chapdelaine, à la séance régulière
du 6 août 1987;

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépannier

ET RESOLU par le conseil de la municipalité régionale de
comté de La Vallée-du-Richelieu QUE le règlement #8-6
amendant le règlement de contrôle intérimaire (règlement
#8) soit et est statué comme suit:

ARTICLE 1:

L'annexe 8.1 du règlement de contrôle intérimaire est
modifié en identifiant les terres 244 et 245 au cadastre
officiel de la Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil
comme limites du site aéroportuaire de
Saint-Mathieu-de-Beloeil.

ARTICLE 2:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à
la Loi.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 7. REGLEMENTS D'EMPRUNTS

7.1 Règlement d'emprunt #1118-87, de la ville de
Beloeil

87-1070

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout
règlement d'emprunt d'une municipalité ayant
pour objet l'exécution de travaux publics
autres que des travaux de réfection, de
correction ou de réparation d'immeubles en
place doit être transmis dès son adoption au
Conseil de la Municipalité régionale de comté
pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le
secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 28
août 1987 et qu'une lettre a été envoyée à
cet effet;



No de résolution
ou annotation

87-1070
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans le prolongement de rues existantes en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1118-87 de la ville de Beloeil.

ADOpte A L'UNANIMITE

7.2 Règlements d'emprunts #413 et #414, de la ville de Saint-Basile-le-Grand

Règlement #413

87-1071

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 1er septembre 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans le prolongement de rues existantes en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

87-1071
(suite)

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #413 de la ville Saint-Basile-le-Grand.

ADOpte A L'UNANIMITE

Règlement #414

87-1072

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 1er septembre 1987 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur la réalisation de travaux dans le prolongement de rues existantes en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #414 de la ville Saint-Basile-le-Grand.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 8. DEMANDE D'APPUI: LA GRANGE DE SAINT-CHARLES

87-1073

ATTENDU QUE monsieur Richard Fontaine à présenté une demande à la Commission de protection du territoire agricole pour utiliser à des fins autres qu'agricoles les lots P-2, P-129 et P-130 situés dans les municipalités de Mont-Saint-Hilaire et de Saint-Charles Paroisse;

ATTENDU QUE le projet de monsieur Richard Fontaine consiste en un aménagement touristique intégré comprenant un terrain de golf et des pistes de ski de fond à proximité d'infrastructures de qualité déjà existantes;



No de résolution
ou annotation

87-1073
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE les municipalités de Mont-Saint-Hilaire et de Saint-Charles Paroisse appuient le projet;

ATTENDU QUE les activités récréatives extensives prévues sont en accord avec les orientations retenues au Schéma d'Aménagement tel qu'adopté par le conseil de la municipalité régionale de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU d'appuyer la demande de monsieur Richard Fontaine devant la Commission de protection du territoire agricole pour l'implantation d'activités récréatives extensives

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 9. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

87-1074

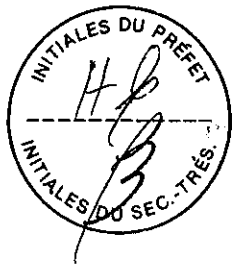
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Marcel Dulude

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #66, de chèque #2907 à chèque #2917 et de chèque S1208 à S1238 au montant de 15,508.74 \$, soit et est adopté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 10. CORRESPONDANCE

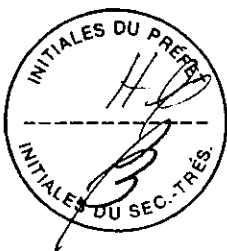
- 1605 28-07-87 Lettre de MONSIEUR GERALD LELLBACH, responsable de l'information, DIRECTION GENERALE DE L'EVALUATION FONCIERE, M.A.M., relativement à l'évaluation des terrains reboisés.
- 1606 29-07-87 Lettre de MONSIEUR ROBERT BOITEAU, sec.-trés., M.R.C. CHAMPLAIN, accompagnant une résolution demandant de modifier le R.C.I. en fonction du projet "Port Carignan".
- 1607 30-07-87 Lettre de MONSIEUR JEAN GIRARD, dir. gén., SAINT-BASILE-LE-GRAND, accompagnant les règlements d'emprunts #403, #404 et #405 pour avis du Conseil.
- 1608 03-08-87 Lettre de MONSIEUR BERNARD DAIGNEAULT, dir. gén., CARIGNAN, accompagnant une résolution demandant de modifier le R.C.I. en fonction du projet "Port Carignan".
- 1609 03-08-87 Lettre de MONSIEUR GHISLAIN RIVERIN, B.R.A. St-Bruno, M.A.P.A.Q., nous informant que les travaux relatifs à la Branche 11 du Ruisseau Beloeil sont complétés.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1610 03-08-87 Copie conforme d'une lettre adressée à monsieur Jean Larose, chef inspecteur à St-Bruno, par monsieur Hans H. Schaum, concernant le bruit occasionné par les pompes thermiques.
- 1611 07-08-87 Lettre de MONSIEUR J.A. LEBLANC, vice-président, ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL PRIVÉS AUTOFINANCES, sensibilisant le Conseil aux problèmes causés par les "chambres et pensions pour personnes âgées autonomes" établies sans permis.
- 1612 10-08-87 Lettre de MONSIEUR MICHEL PAGE, ministre, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION, autorisant l'intervention dans le cours d'eau Branche 38 du ruisseau Coderre.
- 1613 10-08-87 Lettre de MONSIEUR MARC-YVAN COTE, ministre, MINISTERE DES TRANSPORTS, relativement à l'installation d'une jauge sous le pont de la route 116.
- 1614 11-08-87 Lettre de MONSIEUR JEAN H. PAGE, sec.-trés., OTTERBURN PARK, accompagnant les règlements d'emprunts #E-336 et #E-337 pour avis du Conseil.
- 1615 17-08-87 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président U.M.R.C.Q., exposant brièvement les conclusions des assises Québec/municipalité.
- 1616 17-08-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE VILLENEUVE, vice-président communications, SOCIETE CANADIENNE DES POSTES, nous informant que la Société ne prévoit pas procéder à la fermeture en bloc des bureaux de poste ruraux.
- 1617 17-08-87 Affidavit de la cour supérieure du Québec ou la ville de Carignan est la requérante l'intimé est monsieur Armand Brunelle et la M.R.C. est mise en cause.
- 1618 18-08-87 Lettre de MONSIEUR ARMAND POUPART, avoc. POUPART & ASSOC., accompagnant copie de la mise en demeure adressée à M. Armand Brunelle de Carignan.
- 1619 19-08-87 Lettre de MONSIEUR BENOIT NADEAU, service du développement minier, MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES, explicitant la position du ministère face au Schéma.
- 1620 20-08-87 Lettre de MADAME GAETANE MARTEL, avocat, U.M.R.C.Q., demandant à la M.R.C. d'identifier les trois délégués aux fins de l'élection au poste d'administrateur.
- 1621 20-08-87 Lettre de MONSIEUR PIERRE BERNARDIN, dir. gén., M.R.C. LAJEMMERAIS, accompagnant une série de résolutions concernant les cours d'eau.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1622 20-08-87 Lettre de MONSIEUR YVON CHOUINARD, avoc. CHOUINARD & EMOND, concernant la réalisation d'un site de dépôt de matériaux secs.
- 1623 21-08-87 Lettre de MONSIEUR GERALD LABERGE, préfet, M.R.C. BEAUHARNOIS-SALABERRY, nous informant des suites de la rencontre du 17 août dernier relativement à la réalisation de l'autoroute 30.
- 1624 24-08-87 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, min. MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accordant à la M.R.C. un délai jusqu'au 28 novembre pour la modification de notre Schéma.
- 1625 24-08-87 Lettre que MONSIEUR CLAUDE ROULEAU, dir. régional, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, adressait à Hydro-Québec autorisant l'utilisation des pesticides dans des secteurs particuliers.
- 1626 26-08-87 Lettre de MONSIEUR OSCAR BARDIER, sec.-trés., M.R.C. BAS-RICHELIEU, accompagnant une résolution pour laquelle la M.R.C. sollicite l'appui du Conseil.
- 1627 28-08-87 Lettre de MONSIEUR JACQUES DORAIS, gref. VILLE DE BELOEIL, accompagnant le règlement d'emprunt #1118-87 pour avis de la part du Conseil.

PUBLICATIONS DU MOIS D'AOUT 1987

- Gazette officielle du Québec no. 30
22 juillet 1987
- Le monde juridique vol. 3, no. 5
L'officiel des juriste du Qc juillet - août 1987
- Gazette officielle du Québec no. 31
22 juillet 1987
- Info +
Publication à l'intention des administrateurs municipaux vol. VIII, no. 14
31 juillet 1987
- Muni-express no. 7
M.A.M. spécial 1987
- Commission municipale du Qc rapport annuel
1986 - 1987
- Gazette officielle du Qc no. 32
29 juillet 1987
- Info +
Publication à l'intention des administrateurs municipaux vol. VIII, no. 15
5 août 1987
- L'express Montérégie no. 24
août 1987



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

La revue Municipale vol. 65, no. 8
août 1987

Info +
Publication à l'intention des vol. VIII, no. 16
administrateurs municipaux 14 août 1987

Gazette officielle du Qc no. 33
29 juillet 1987

Gazette officielle du Qc no. 34
5 août 1987

Décisions
C.P.T.A.Q. vol. 1, no. 3

ITEM 11. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucune intervention de la part de l'assistance.

ITEM 12. VARIA

12.1 Cours d'eau Branche 10 et 18: demande
d'intervention

87-1075

IL EST PROPOSE PAR Monsieur André-Guy Trudeau
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU DE demander au ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation de bien vouloir se
charger à titre gratuit, au nom et pour le compte de la
M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu de l'exécution des
travaux de drainage dans la Branche 10 et la Branche 18.

DE recommander au Ministère de réaliser les
travaux en régie interne puisqu'il s'agit
essentiellement d'un nettoyage.

ADOPTE A L'UNANIMITE

12.2 Nomination des délégués officiels aux fins
d'élection à l'U.M.R.C.Q.

87-1076

IL EST PROPOSE PAR Monsieur André-Guy Trudeau
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QUE messieurs André-Guy Trudeau, René Gendron
et Frédéric Trépanier soit délégué par la M.R.C., pour
voter lors de l'élection au poste d'administrateur au
sein de l'U.M.R.C.Q.

QUE les substituts desdits délégués soient
messieurs Bertrand Poulin et Wildor Vigeant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

12.3 Programme P.A.R.C.Q.

87-1077

ATTENDU QUE le Programme P.A.R.C.Q. est en vigueur
depuis environ un an;



No de résolution
ou annotation

87-1077
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adhéré au programme afin de faire bénéficier le maximum de citoyens de la subvention réservée pour notre territoire, par la Société d'habitation du Québec, soit 335,000.00 \$;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle à peine une dizaine de dossiers, sur une centaine de demandes adressées à l'agent de livraison, répondent aux critères d'admissibilité au programme;

ATTENDU QUE de ce fait de nombreux citoyens de notre territoire ne pourront bénéficier des montants mis à leur disposition, et ce, malgré des besoins évidents

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU de demander au Ministre de l'Habitation, monsieur André Bourbeau, de modifier les critères d'admissibilité au programme P.A.R.C.Q. de façon à ce qu'il soit mieux adapté à des territoires comme le nôtre.

QUE le Ministre de l'Habitation hausse, de façon significative, le seuil minimum de revenus qui est actuellement à peine 13,000.00 \$ ce qui nous semble peu réaliste dans la région métropolitaine en particulier.

QUE le Ministre de l'Habitation revoit les cinq éléments essentiels, touchant un bâtiment, pour retenir un dossier, en particulier en ce qui concerne les problèmes de charpente.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


87-1078


IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE l'assemblée soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

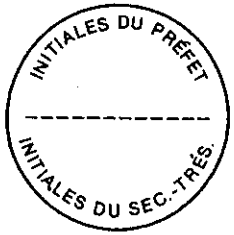
ADOpte A L'UNANIMITE

Il est 22 heures 30.


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet

1079
2015 de 11010



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu